FINANCES.

SUITE de l'Indication des jours de Payement en chaque Mois.

TROISIEME LOTERIE ROYALE.

Juin 1769.

Vendredi 2..de N°. 618016. à ...193.
Lundi... 5..... ...194 à ...389.
Mercr... 7..... ...390 à ...606.
Vend.... 9..... ...607 à ...809.
Lundi ..12..... ...810 à 619023.
Mercr...14..... 619024 à ...232.
Vend...16..... ...233 à ...433.
Lundi ..19..... ...434 à ...636.
Mercr...21..... ...637 à ...851.
Vend...23..... ...852 à 620099.
Lundi ..26..... 620100 à ...323.
Mercr...28..... ...324 à ...461.
Vend...30..... ...462 à ...653.

Juillet 1769.

Lundi .. 3..... 620654 à 620890.
Mercredi 5..... ...891 à 921112.
Vend... 7..... 621114 à ...333.
Lundi ..10..... ...335 à ...582.
Mercr...12..... ...583 à ...808.
Vend...14..... ...809 à 622023.
Lundi...17..... 622024 à ...251.
Mercr...19..... ...252 à ...475.
Vend...21..... ...476 à ...693.
Lundi ..24..... ...694 à ...932.
Mercr...26..... ...934 à 623145.
Vend...28..... 623146 à ...375.
Lundi ..31..... ...376 à ...898.

Août 1769.

Mercredi 2..... ...599 à ...805.
Vendredi 4..... ...806 à 624016.
Lundi .. 7..... 624018 à ...258.
Mercredi 9..... ...261 à ...485.
Vendred.11..... ...486 à ...703.
Vendred.18..... ...704 à ...914.
Lundi ..21..... ...915 à ...995.
Mercred.23..... ...996 à 625153.
Lundi ..28..... 625154 à ...342.
Mercred.30..... ...343 à ...555.

Septembre 1769.

Vendredi 1..... ...556 à ...761.
Lundi .. 4..... ...762 à ...979.
Mercredi 6..... ...981 à 626194.
Lundi ..11..... 626196 à ...395.
Mercred.13..... ...396 à ...614.
Vendred.15..... ...615 à ...836.
Lundi ..18..... ...837 à 627044.
Mercred.20..... 627045 à ...253.
Vendred.22..... ...254 à ...446.
Lundi ..25..... ...447 à ...668.
Mercred.27..... ...669 à ...882.

Paiement des Rentes sur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
L'Empereur,	1^re.	C.	2
Fauveau,	7^e.	B.	3
Radix pere,	33^e.	C.	1
Drouet,	35^e.	J.	2
D'Eaubonne,	37^e.	G.	1
Meulan,	44^e.	H.	1
Rouillard,	58^e.	E.	2
Desplaces,	61^e.	E.	1

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1769.	*Jeudi 23.*	*Vendredi 24.*	*Samedi 25.*
Ac. des Indes.	1162 ½ 60		1155
Emp. de la Com.			423
Prom. à 5 p ⅝.	22		20
Prom. à 4 p ⅝.	43 ¾		43 ¾
Ac. des Fermes.	847 ½		850
Amortissement.			
2 s. p. l. du Dix.	8		
3^e. Loterie.	2 ½		3
Annuités.	300		300
Coup. d'An.	60	FESTE.	60
Emp. de 50 mil.			39 ½
Emp. de 30 mil.	45		45
Col. 1759.			
Canada.	49		49
4^e. L. Epoques.	14		14
Nouette.	44		44
Ac. de la caisse			1027 ½
Bill. de la Com.			
CONTRATS. tirage de la C.	2^e 415 3^e 385		5^e 360
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 17.

DU HAVRE.

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 13 au 20 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 7 Navires François & 5 Etrangers, ſçavoir, des François, la *Bien Aimée*, Cap. *Meſtemacker* de Dunkerque, venant de ce même Port chargé de ſeigle, de lin & de graine de lin; le *Saint François* (*), Capitaine *Garnier* de Bordeaux, venant de Marſeille avec ſavon, eau de vie & huile; l'*Oiſeau*, Capitaine *Moreau*, venant de Pont-l'Abbé; la *Providence*, Capit. *Orſonneau*; le *Bien Aimé*, Capitaine *Duan* de Vannes, venant de Quimper comme le précédent; la *Notre Dame de Pitié*, Capitaine *Recto*, venant de Pinmarch, chargés tous quatre de froment; ſçavoir; le premier de 48 tonneaux, le ſecond de 54, le troiſieme de 135 & d'un petit grenier de ſeigle, le quatrieme d'un grenier de froment; ; l'*Eſpérance*, Capitaine *Pierre Barbedienne*, venant de Dahouet chargé de froment; des Etrangers, les *Trois Amis*, Capitaine *Roſt* de Bergues en Norwege, venant de ce même endroit chargé de maquereaux ſalés; le *Polomack*, Capitaine *Hoir*, Ecoſſois, venant de Glaſcow avec 368 boucauts de tabac pour Paris; *Deux Jeunes Geelen*, Capitaine *Sybrand de Haas* Hollandois, venant de Konigsberg chargé de 160 tonneaux de ſeigle; le *Commerçant de Hull*, Capitaine *Plant* Anglois, venant de Londres chargé de farines & de bled; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Craidfort* de Dundée en Ecoſſe, venant de ce même endroit chargé d'un grenier de bled.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 12 Navires François & 11 Etrangers; ſçavoir; des François, le *Diligent*, Capitaine *Hue*, allant à Londres chargé de différentes marchandiſes priſes à Rouen, & d'environ 5500 livres d'indigo embarqué au Havre; la *Diligente*, Capitaine *Leclerc*, allant à Bayonne chargé de lin crud & de toile de lin; le *Saint Pierre*, Capit. *Delaſalle*, allant à Cadix chargé de différentes marchandiſes de mercerie, bijouterie & quincaillerie; le *Jean Jacques*, Capitaine *Stablier*, allant à Cette chargé de 1100 mines d'avoine; la *Marie Félicité*, Capitaine *Lejeune*, devant paſſer par Cherbourg, allant à Breſt chargé de bois de conſtruction; l'*Union*, Capitaine *Germain*, allant à Cherbourg chargé d'une petite partie de marchandiſes; l'*Aimable Thereſe*, Capitaine *Pottier*; l'*Aimabe Julie*, Capitaine *Bouteillé*, allant tous deux à la Rochelle chargés de plâtre; l'*Eliſabeth*, Capitaine *Chiquet*; la *Bonne Eſpérance*, Capitaine *Denis*, allant tous deux à Bordeaux avec plâtre, verres à vîtres & autres marchandiſes; le *Jean Baptiſte*, Capit. *Calvée*, allant à Vannes; l'*Africain*, Capitaine *Lecercle*, allant à Grandville ſur leſt; des Etrangers, la *Notre Dame de Barquiera*, Capitaine *Santelizes* Eſpagnol, allant à Bayonne avec toile de lin & lin crud; la *Dame Eliſabeth*, Capitaine *Janſſen* Hollandois ainſi que les ſuivants, allant à Hambourg avec ſucre & café; l'*Eſpérance*, Capitaine *Cornelis Ris*, allant à Terveer ſur leſt; la *Dame Sophie*, Capitaine *Geert*; la *Vigilance*, Capitaine *Dirck*; la *Dame Gertrude*, Capitaine *Snyiger*; la *Catherine Conſtance*, Capitaine *Everts*; la *Demoiſelle Marguerite*, Capitaine *Pieters*; l'*Anne Catherine*, Capitaine *Symons*; la *Marie Galere*, Capitaine *Hofker*; l'*Entrepreneur*, Capitaine *Froſt*, allants à Setuval, à Nantes & à Bordeaux ſur leſt.

(*) *Ce Navire eſt parti de Marſeille depuis le mois d'Août* 1768, *il a été obligé de faire cinq relâches, ſçavoir; à Malaga en Septembre, au Port Louis en Octobre, à Sarlingues en Novembre, à Cherbourg en Décembre, & enfin à Dieppe d'où il eſt parti le* 12 *Février & eſt arrivé au Havre le* 13 *du même mois.*

DE NANTES.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 10 au 17 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 6 Navires François & 6 Etrangers, ſçavoir des François, le *Fort* de 360 tonneaux, Capitaine *Michel*, venant du Cap à la conſignation de MM. *Portier*, chargé de 320 bariques 6 quarts de ſucre terré & tête, 101 bariques de ſucre brut, 168 futailles de caffé, 297 cuirs ſecs en poil; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Etienne Aubin*, venant de Barcellonne avec 200 bariques de vin, 160 pièces d'eau-de-vie, anchois, capres, olives & figues; la *Sainte Roſe*, Capitaine, *Yves Orlenes*; la *Marie Françoiſe*,

Capitaine *René le Thoer*, venent tous deux de Quimper avec cire jaune, ſardines preſſées, avoine & bled noir ; le *Diligent*, Capitaine *Joſeph Chaton*, venant de Breſt chargé de ſuif ; la *Sainte Anne*, Capitaine *François Stephan*, venant de l'Orient avec marchandiſes provenant de la vente de la Compagnie des Indes; des Etrangers, le *Chêne*, Capitaine *Daniel*, en relâche avec eau-de-vie ; l'*Induſtrie*, Capitaine *John Wooldridge*, venant d'Oſtende avec alun, piment, riz, eau de vitriol, couperoſe; les *Deux Amis*, Capitaine *Peter Connely*, venant de Watterford avec bœufs & langues ſales ; le *Saint Nicolas Reeneman*, Capitaine *Siefe Roels*, venant de Lewarde en Friſe ; la *Dame Makona*, Capitaine *Gelmen Pieters Herkament*, venant del'Orient; le *Nouveau Lewarde*, Capitaine *Albert Sikkes*, venant du Havre ſur leſt, ainſi que les deux précédens.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 8 Navires François & 4 Etrangers ; ſçavoir, des François, le *Roi Negre* de 180 tonneaux, Capitaine *Cazal*, allant en Guinée ; la *Marie Claire* de 300 tonneaux, Capitaine *Dupleſſis*, allant à la Martinique ; le *Jeune Henri* de 400 tonneaux, Capitaine *Boullemer*, allant à S. Marc ; la *Jeune Roſalie* de 200 tonneaux, Capitaine *Corbe*, allant au Port au Prince ; la *Ville de Léogane* de 300 tonneaux, Capitaine *Tronſon*, allant à Léogane ; le *Lion*, Capit. *Charles Carg*; la *Fortune*, Capitaine *François Berlamont*, allant tous deux à Dunkerque avec vin d'Amont, ſucre brut, café, coton, thé, cacao, rocou, miel, indigo, chanvre & ocre ; la *Grange*, Capitaine *Jean Pelletier*, allant à Marſeille avec ſucre brut, peaux de vaches liſſées & poivre; des Etrangers, la *Notre Dame de Begogne*, Capitaine *Julien de S. Laurent*, allant à Bilbao avec fil teint, vinaigre & fayols ; la *Marie Eliſabeth*, Capit. *Isbram Beerents*, allant à Bruges avec vin Nantois & d'Amont, pruneaux, coton, toile de coton, ſyrop, café, cacao, ſucre brut & terré ; la *Mouche à Miel*, Capitaine *Jacobus Boelmer*, allant à Roterdam avec ſucre brut ; la *Dame Etta*, Cap. *Jean Klaaſen*, allant à Amſterdam avec ſucre brut & terré, indigo, café, quina, bois de Gayac, coton & pruneaux.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 7 au 14 Février 1769, il eſt entré dans ce Port, 32 Bâtimens François & 7 Etrangers ; premiers 3 venoient des Colonies ; ſçavoir, des l'*Impromptu*, Capitaine *Louis Bonet* de Caſſis, parti du Fort Dauphin Iſle de Saint Domingue, chargé de ſucre brut ; le *Soleil*, Cap. *P. Blancard* de Marſeille, parti du Cap avec ſucre, café, indigo, &c. ; le *Saint Guillaume*, Cap. *Guillaume Leſage* de Cherbourg, parti de la Guadeloupe chargé de ſucre, café, cacao & coton ; les autres venoient de Gothembourg, de Hambourg, d'Amſterdam, de Londres, de Corck, de Dunkerque, de Saint Valery, de Dieppe, de Honfleur, de Saint Malo, de Vannes, de la Rochelle, de Lisbonne, d'Alger, d'Eno, d'Alicante, de Carthagêne, de Tortoſe, d'Almerie, de Barcelonne, d'Agde, d'Arles & de Martigues, chargés de diverſes marchandiſes ; mais parmi ces différens Navires, 6 venoient d'Agde & 5 d'Arles chargés de légumes, farines & bled.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 38 Bâtimens François & 18 Etrangers ; des premiers, le Navire le *Mentor*, Cap. *Jean François Bacarel* de Toulon, alloit au Cap; les autres alloient à Martigues, à Bernes, à Toulon, à Hieres, à Frejus, à Arles, à Agde, à Cannes, à Narbonne, à Cette, à Aiguesmortes, à Nice, à Gênes, en Corſe, à San Remo, à Bandol, à Civita Vecchia, en Eſpagne, à Barcelonne, à Alexandrie, à Tunis, à Mogador, à Morlaix, à Saint Nazaire, à S. Malo, au Havre, à Saint Valery, à Roterdam & à S. Euſtache, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie & autres.

NAVIRES EN ARMEMENT.

DE DUNKERQUE, *le* 10 *Février* 1769.

Le Navire l'*Eſpérance* de 140 tonneaux, Capitaine *Michel Feliers*, Armateur M. *Robert Cockenpoo*, eſt en charge dans ce Port pour le Cap.

DE NANTES, *le* 17 *Février* 1769.

Les Navires François la *Coriſanthe* Flute du Roi de 500 tonneaux, commandée par M. *Baugin*, Armateur M. *Montaudouin* ; le *Tigre* de 200 tonneaux, Capitaine *le Chevalier de Rainnes*, Armateur M. *Eſpivent de la Villeboiſnet* le *Chaumont* de 300 tonneaux, Capitaine *Morin*, Armateur M. *Richard*, ſont en charge dans ce Port, les deux premiers pour Guinée, & le troiſiéme pour le Port au Prince.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce même Port 3 Navires Etrangers ; ſçavoir, la *Notre Dame de Begogne* de 80 tonneaux, Capitaine *Jean Angels de Muſquès*, Courtier le ſieur *Gros*, pour Saint Sebaſtien ; le *Dauphin* de 140 tonneaux, Capitaine *Job Frans Hoogerwerf*, Interprète le ſieur *Odiette de la Bauche*, pour Bruges ; la *Bonne Eſpérance* de 90 tonneaux, Capitaine *Jean Janſen*, *Knubbe*, Interprète le ſieur *Van Neunen* ; on ne ſçait pas encore la deſtination de ce Navire.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 21 Février.

AGRICULTURE.

SUITE DES OBSERVATIONS

DE M. WALLERIUS,

Sur l'art d'avancer la vertu multiplicative des ſemences.

ON a lu dans la derniere Gazette ce que M. Wallerius penſoit ſur le ſyſtême de ceux qui croient rendre leurs ſemences plus fertiles, en les élevant dans des pepinieres. Nous allons maintenant le ſuivre dans l'examen qu'il fait des autres méthodes, pour avancer la vertu multiplicative des ſemences

Ceux qui ont recours à l'*immerſion*, dit-il, pour fertiliſer les ſemences, ſe propoſent deux buts différents. Les uns ont en vûe de garantir par-là les ſemences des vers & des accidents qui pourroient leur ſurvenir, & par cette raiſon, les Médecins l'ont appellée méthode *médecinale*.

D'autres cherchent à augmenter la vertu multiplicative des ſemences; ce qui arrive, ſelon quelques-uns, par l'amoliſſement des membranes & de l'écorce extérieure. Quelques-autres au contraire croient que les ſemences acquierent cette vertu par l'immerſion dans certains ingrédiens, au point que les végétaux qui en ont été impregnés ont un accroiſſement plus conſidérable que les autres plantes, & parviennent plus aiſément à une parfaite maturité.

Ces ſyſtêmes amenent naturellement les trois queſtions ſuivantes.

1°. *Peut-on, par quelque mêlange ou méthode médecinale, garantir les ſemences de toute corruption, de même que des vers ou autres inſectes?*

2°. *Eſt-il utile d'amolir l'écorce des ſemences avant que de les jetter en terre?*

3°. *Eſt il poſſible de communiquer aux ſemences une vertu capable de les faire croître juſqu'à la maturité?*

Voici les obſervations de M. Wallerius au ſujet de la premiere queſtion.

Pline, dit il, fait voir aſſez clairement dans le 18e Livre, ch. 17, que les Anciens employoient les méthodes médecinales pour les ſemences, afin de prévenir les maladies des végétaux, & d'en éloigner les vers & même les moineaux. C'eſt auſſi, ſuivant le même Naturaliſte, le but que s'étoient propoſés Theocrite & Virgile dans les préſervatifs qu'ils ont indiqués. Pluſieurs Modernes ſe ſervent pour le même ſujet de la chaux, de la ſuie, de l'ail, &c.

M. Wallerius penſe que les maladies des ſemences ne proviennent que de leurs humeurs corrompues, & qui ſont l'effet ou de la vieilleſſe ou de quelque vice dans les terres, ou des malignes influences de l'air. Dans le premier cas & le dernier, il n'y a point de reméde. Dans le ſecond, il faut travailler à bonifier le terrein. L'Auteur obſerve ici qu'il faut moins chercher à guérir les maladies des ſemences que des végétaux qui naiſſent de ces ſemences; par la raiſon que ſi ces dernieres ont des défauts connus, il eſt inutile de les employer. Il eſt donc plus naturel de s'attacher à guérir les maladies des plan-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

te, , maladies qui ne proviennent que de la terre ou de l'air , & par cette raiſon , il penſe qu'il ſeroit poſſible de guérir les végétaux de la carie ou du charbon.

Mais ne faudroit-il pas plutôt dire qu'il ſeroit poſſible de les garantir de ces maladies que de les guérir. La carie & le charbon ſont une eſpece de gangrene qui a déja fait trop de progrès lorſqu'elle ſe manifeſte. On met les plantes à l'abri des accidents par une bonne culture & par le chaulage dont M. de Sutieres a donné la compoſition. C'eſt un préſervatif contre les venins qui pourroient être reſtés dans la terre , & contre les malignes influences de l'air. Un homme bien conſtitué, fort & vigoureux ne ſera pas ſi ſuſceptible du mauvais air que celui qui eſt foible & délicat. Il en eſt de même des plantes. Le chaulage les rendant plus fortes & plus vigoureuſes , elles réſiſtent mieux aux intemperies de l'air.

Nous verrons dans la ſuite que M. Wallerius adopte ces précautions , & ſur-tout pour détruire les vers & les inſectes qui rongent les plantes , les alterent conſidérablement & même leur cauſent ſouvent la mort. On ſçait que les fourmis font périr un pêcher auquel elles ſe ſeront attachées.

RÉPONSE

De M. Hic Eame *à M. Thierriat.*

Je profite de la permiſſion que me donne M. Thierriat de lui propoſer mes objections & mes doutes ſur les nouveaux principes qu'il voudroit établir. Je le crois bon Philoſophe & grand Obſervateur : ainſi ce n'eſt qu'avec crainte qu'un ſimple Agriculteur comme moi oſe le contredire. Je ne ſçais de Philoſophie que ce que j'ai pu apprendre de pluſieurs de ces Meſſieurs , qui ne ſe cachoient pas de moi lorſqu'ils conferoient enſemble ſur ce qui étoit de leur ſcience. Mais J'en ai aſſez appris pour ſçavoir que les quatre élémens ſont chacun compoſés de quatre élémens ; que l'eau , ſi amie de M. Thierriat , contient de la terre , de l'air & du feu ; que l'air , ſon premier ou ſecond principe , ne ſubſiſteroit pas ſans le mélange de la terre , de l'eau & du feu , & ainſi des deux autres ; qu'ils ſemblent ſe détruire mutuellement lorſqu'ils ſont en trop grande quantité en oppoſition l'un contre l'autre ; en conſéquence , un peu d'eau ſur un grand feu eſt abſorbée , & le rend ſeulement plus ardent , & une plus grande quantité l'éteint ; l'air diviſe les particules de l'eau & ſemble l'anéantir ; la terre s'humecte de l'eau lorſqu'elle eſt en quantité convenable , & en plus grande quantité , elle en eſt liquéfiée & entraînée , & ainſi des autres. Ces principes que perſonne (à ce que je penſe) ne peut conteſter , n'ont beſoin que d'être préſentés.

Une autre vérité, que je crois inconteſtable, c'eſt que tous les corps ſublunaires ſont auſſi compoſés des quatre élémens : ainſi je n'ai garde d'exclure l'eau de la végétation & de la production des plantes.

Au contraire j'ai dit qu'elle détrempoit les ſels de la terre , qu'elle les rendoit fluides & propres à s'inſinuer & à entrer dans les racines , pour former ou faire croître enſuite la plante.

Je ſuis également convenu que les pluies douces & les roſées faiſoient un grand bien à toutes les productions de la terre , qu'elles s'inſinuoient par les feuilles, par les branches & par la tige ; mais le bien que l'eau leur procure alors vient des ſels que cette eau contient , plutôt que de l'humidité qu'elle y apporte. Une partie de cette humidité eſt bue & deſſechée par l'air ; mais les ſels , pendant ce deſſechement , ſe précipitent en bas , & entrent en plus grande abondance dans la plante.

Nous voilà d'accord , dira M. Thierriat , vous convenez que l'eau fait la végétation : oui , j'en conviens , mais c'eſt l'eau avec les ſels. D'où l'eau tire-t-elle ſes ſels , ſi ce n'eſt de la terre ? Il y a plus ; car ces ſels que la pluie contient , ſans ceux que la terre fournit aux racines , ne ſeroient pas ſuffiſans pour faire croître, pas même pour maintenir une plante.

M. Thierriat a ſans doute fait croître dans cette ſaiſon des oignons de narciſſes ſur ſa cheminée , placés ſur des carafes remplies d'eau ; il a dû obſerver que la ſubſtance qu'ils produiſent , quoique la tige & la fleur s'élevent extrêmement haut , eſt très foible , ſans nerf , ſans conſiſtance , & que ſi on ne leur donnoit pas des appuis , ces tiges ſe plieroient , tomberoient & entraineroient avec elles les oignons & les racines ; au lieu

que ces mêmes oignons plantés en terre donnent des tiges & des fleurs beaucoup plus courtes, mais fortes, vigoureuſes, qui ſe ſoutiennent d'elles-mêmes & qui ne craindroient ni d'être chargées de pluie en plein air, ni battues des vents; il en ſeroit de même de toutes les plantes qui ſeroient noyées d'eau au-delà de ce qui leur convient; elles périront ou deviendront trop foibles & peu profitables; nous ne l'éprouvons que trop à l'égard de nos prairies & de nos moiſſons, dans les temps trop pluvieux: dans ces années humides, l'herbe, quoiſque plus fournie & plus haute, n'eſt pas ſi nourriſſante, & nos bleds le plus ſouvent ſont verſés & peu fournis de grains, parce qu'ils ſont nourris de ſucs trop humectés, ce qui fait qu'ils s'allongent & s'étendent facilement; mais ils n'ont ni vigueur ni conſiſtance.

M. Thierriat n'exclut pas les engrais de la culture des terres; je ne vois pas qu'il diſe poſitivement que les engrais les fertiliſent, mais il me ſemble qu'il ne le nie pas; il en convient même, en répondant à mon objection tirée des décombres des granges. Or comment ces engrais pourroient-ils être utiles aux plantes, ſi ce n'eſt par les ſels qu'ils contiennent; & ces ſels d'où les tirent-ils? Eſt-ce des pluies ou de l'air qui n'entrent que difficilement dans une écurie de moutons, ni dans une grange, ou qui, ſuivant M. Thierriat, ne pénétrant pas plus bas de cinq ou ſix pouces d'épaiſſeur, n'ont pu être profitables à un fumier de dix pieds de hauteur, dont le fond eſt cependant meilleur que la ſuperficie? Ne conviendrons-nous pas que ces ſels proviennent de la propre ſubſtance des corps terreſtres qui forment le fumier? Ce n'eſt même que quand ces ſubſtances retournent en terre par la putréfaction, que les ſels dont ils ſont compoſés ſe développent & peuvent ſe tranſmettre. Que de merveilles n'aurois je pas à obſerver ici, ſi la préciſion de ce Mémoire le permettoit, & ſi j'avois le loiſir de le faire! *Tout eſt terre & tout retourne en terre, parce que tout retourne à ſon principe*: on nous le diſoit dernierement, & on n'a jamais dit *que nous fuſſions eau & que nous retournions en eau.*

Je termine ici cette diſcuſſion que je continuerai dans la Gazette ſuivante, ayant pris mes dimenſions, pour que la ſeconde Partie arrive aſſez tôt pour cela.

OBSERVATIONS

Sur les Communes, par un Solitaire de Paris. Premiere Partie.

Meſſieurs, dans votre Gazette 1769, N°. 1^er^, pages 2 & 3, un Anonyme de Touraine, qui a ſigné *le Solitaire*, donne un avis ſur les Communes qui peut être avantageux dans la Bretagne & dans la Touraine, & généralement dans tous les Pays où il y a beaucoup de landes: mais que deviendroient les beſtiaux des Cultivateurs, dans de certaines Provinces de la France, ſi les Seigneurs s'emparoient des Communes, comme cet Anonyme le conſeille.

Où faire pacager les beſtiaux dans des pays où il n'y a que très-peu de foin, où les Laboureurs n'ont pas aſſez de fourrages pour nourrir leurs beſtiaux tout au plus pendant l'hyver, & lorſque tous leurs fourrages ſont conſommés, que deviendroient leurs beſtiaux, s'il n'y avoit plus de Communes? Il faudroit donc qu'ils renonçaſſent à en élever? Que deviendroit alors l'Agriculture? Ce ſeroit plonger l'Etat dans la plus grande pauvreté.

Les beſtiaux ſont la richeſſe d'un Royaume à tous égards. Ils ne ſont pas ſeulement néceſſaires pour fournir des engrais ſi utiles à la production des différentes denrées, mais ils ſervent encore à nous nourrir, à nous porter, à charier les denrées pour nos beſoins, à nous vêtir. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût aſſez de chevaux pour la Cavalerie & pour les divers travaux qu'on eſt obligé de faire. Si l'on avoit ſoin de multiplier les bœufs plus qu'on ne fait, on ne ſeroit pas dans la néceſſité d'en tirer de Hollande, de la Suiſſe & des Pays Etrangers. Il en eſt de même des laines pour nos Manufactures. Combien d'argent l'Etat gagneroit, ſi celui qu'on porte chez les Etrangers reſtoit en France? M. *le Solitaire* n'a pas réflechi ſur un objet ſi utile & ſi néceſſaire à l'Agriculture.

S'il ſe trouve quelqu'endroit où les Communes ſoient trop étendues, à proportion du bétail du pays, c'eſt une marque que les terres reſtent ſans être bien cultivées & fumées, & que les beſtiaux ne ſont pas en aſſez grand

nombre pour donner ſuffiſamment d'engrais. Il faudroit donc avoir attention de multiplier les beſtiaux, mais de ne s'attacher qu'aux bonnes races dans chaque eſpece.

C'eſt ce que Louis le Grand avoit en vue lorſqu'il donna l'Edit d'Avril 1667 & l'Ordonnance de 1669, qui firent un bien conſidérable à l'Etat. Je me contenterai d'en rapporter le premier article.

» A ces cauſes, &c. que dans un mois, » à compter du jour de la date des préſen- » tes, les Habitans des Paroiſſes & Com- » munautés, dans toute l'étendue de notre » Royaume, rentrent ſans aucune forma- » lité de Juſtice dans les fonds, prés, pâtu- » rages, bois, terres, uſages, Communes, » Communaux, droits & autres biens com- » muns par eux vendus ou baillés à baux, » à cens emphitéotiques depuis 1620, » pour quelques cauſes & occaſions que » ce puiſſe être, même à titre d'échan » ge, &c.

La ſageſſe & la bonté de ce Grand Roi l'engagerent, pour l'utilité de ſes Peuples, d'abandonner le tiers des Communes & Communaux aux Habitans dans tous ſes Domaines.

Les loix établies par la Juriſprudence, pour autoriſer les Communes & Communaux, ſont réglées & fixées par beaucoup d'Arrêts & Déclarations; une du 22 Juin 1659, portant que les Habitans de la Province de Champagne rentreront de plein droit & de fait, ſans aucune formalité de Juſtice, dans les uſages, bois, Communaux & autres biens par elle aliénés par quelque cauſe, occaſion & à quelque titre qu'ils puiſſent être. Cette Déclaration eſt revêtue de toutes les formalités, & enregiſtrée le 19 Décembre 1659.

Conformément aux Ordonnances d'Orléans de 1551, art. 106, Déclaration de Charles IX. d'Avril 1567, qui défend à toutes perſonnes de prendre & s'attribuer les bois, terres vaines & vagues, pâtis communaux appartenants aux Communautés, confirmée par l'Ordonnance de Blois de 1579, art. 284, de Louis XIII. de 1629, art. 206, tous ces Réglemens n'ont dérogé ni pu déroger; l'Edit de 1667 & l'Ordonnance de 1669, qui ſont loix ſeuls à ſuivre l'article 10 de l'Edit de 1667, font très-expreſſes inhibitions & défenſes à toutes perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, de troubler ni inquiéter les Habitans deſdites Communautés dans la pleine & entiere poſſeſſion de leurs biens communs.

Il eſt ordonné à tous Seigneurs qui avoient acquis ou qui s'étoient emparés des Communes & Communaux depuis 1620, de rapporter leurs titres, pour les y maintenir, s'ils avoient droit, ſinon qu'ils ſeroient obligés de remettre les Communes & Communaux entre les mains des Habitans à qui ils appartiennent de droit.

Quant à l'Ordonnance de 1669, il ſuffit d'en lire le préambule & l'Arrêt d'enregiſtrement; ce ſont des loix à ſuivre, qui n'ont été annullées par aucunes autres.

Fin de la premiere Partie.

OBSERVATIONS

Sur les Limaçons, par M. Hic Fame.

L'annonce de la régénération des têtes de limaçons coupées a ſurpris beaucoup de curieux; pluſieurs, pour s'aſſurer de la vérité de ce fait facile à vérifier, ont voulu eux-mêmes en faire l'expérience; vous rapportez, Meſſieurs, dans une de vos Gazettes celles de M. Valmont de Bomare, dont l'événement ne ſe trouve pas conforme à celles que les papiers publics avoient annoncées précédemment.

En voici une qui eſt un peu plus favorable, quoiqu'elle ne ſoit pas encore ſatisfaiſante.

Au mois de Juin dernier, chez moi, il y eut ſix limaçons de pris, auxquels avec un couteau bien tranchant on coupa la tête à même diſtance, c'eſt-à-dire, par delà les cornes; cinq de ces limaçons moururent preſqu'auſſi-tôt, le ſixième étant rentré dans ſa coquille, s'y tenoit renfermé. Le lendemain il parut ne pas être mort; on le couvrit d'un pot de terre, pour prévenir tout inconvénient, & l'on mit ſous lui des feuilles deſtinées pour ſa nourriture, s'il vouloit & pouvoit en faire uſage; on ne l'a jamais ſurpris hors de ſa coquille, on a cependant eu de legers ſoupçons qu'il avoit mangé, parce qu'en renouvellant les feuilles ſur leſquelles il étoit placé, on en a

trouvé quelques-unes de percées, mais on étoit certain qu'il vivoit ; & pour s'en assurer indubitablement, on le forçoit à sortir lorsqu'on vouloit le voir, en versant de l'eau fraîche dessus sa coquille ; alors il s'allongeoit & rampoit à la maniere ordinaire, mais sans tête ni cornes ; il a vécu comme cela pendant quatre mois, & est mort au bout de ce temps, sans qu'il ait paru la moindre trace de la régénération de sa tête amputée (*a*).

(*a*) M. Hic Fame *est prié de se faire connoître à M. de Grace, Auteur de la Gazette, il a quelque chose de particulier à lui communiquer ; il promet de lui garder un secret inviolable.*

***ETAT** du prix commun du Froment réduit au septier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Janv. 1769, dans les* GE'NE'RALITE'S *de*

CHAALONS.				METZ.				PAU.				PERPIGNAN.			
Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.			Lieux des Marchés.	Prix			Lieux des Marchés.	Prix.		
	l.	s.	d.		l.	s.	d		l.	s.	d.		l.	s.	d
Bar-sur-Aube.	23	10		Longwy.	20	18	10	Aire.	19	3	4	Foix.	23	7	8
CHAALONS.	23	12	9	METZ.	20		6	Bayonne.	25	11	9				
Chaumont.	18			Montmedy.											
Epernay.	24							Dax.	18*	17	6	Montlouis.	22*		8
Joinville.	21	10													
Langres.	16*			Phalsbourg.	18	13	4								
Mezieres.	23	4		Sarrebourg.	19	16		Mauleon.	22	5					
Reims.	25	13													
Rethel.	21	2	6	Sarlouis.	18	10		Mont de-mar	23			Pamiers.	22	15	3
St. Dizier.	21	7	6	Sedan.	22*	15									
Sainte - Menehoult.	20	16						Oleron.	23	12	9				
				Thionville.	20										
Sezanne.	27*	11	8	Toul.				PAU.	22	15		PERPIGNAN	31*	14	7
Troyes.	23	8													
Vaucouleurs.	17	1	3	Verdun.	21			S. Sever.	18*	10					
Vitry.	22	8		Vic.	18*			Sauveterre.	24						
												Prades.	28	18	7
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le sep.	21	18	4	From. le sep.	19	19	4	From. le sep.	23	1	8	From. le sep.	25	15	4
Pain la liv.		2	10	Pain la liv.		2	4	Pain la liv.		2	9	Pain la liv.		2	11
Avoine le s.	5	18	6	Avoine le s.	4	14	6	Avoine le s.	11	19	3	Avoine le s.	9	19	11
Foin le q.	2	9	10	Foin le q.	1	14	9	Foin le q.	1	18	8	Foin le q.	1	17	6
Paille le q.		18	1	Paille le q.		13	2	Paille le q.		17	4	Paille le q.		16	5

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Mercredi 8 jusqu'au Samedi 11 Février 1769.

Il est arrivé à la Halle 50 muids 3 sept. de froment, 4 septiers de méteil, 22 muids 5 septiers de seigle, & 316 muids de farines ; il restoit de l'autre marché 237 muids de froment, 4 muids 10 septiers de seigle, & 905 muids 6 sept. de farines, ce qui a fait 287 muids 3 septiers de froment, 4 septiers de méteil, 27 muids 3 septiers de seigle, & 1221 muids 6 septiers de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 53 muids 10 ſeptiers de froment; il reſtoit du marché précédent 95 muids 7 ſeptiers, ce qui a fait 149 muids 5 ſept.

Le Samedi 11 Février, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1685 muids 9 ſeptiers tant froment que méteil, ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 421 muids 7 ſept.; de ſorte qu'il en eſt reſté 1264 muids 2 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 32 ℔ 10 ß; le méteil, 20 ℔; le ſeigle, de 19 ℔ à 21 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 24 à 33 ℔ 5 ß *le ſeptier*.

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 3 ß 3 ₰ à 2 ℔ 14 ß 3 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 13 ß 3 ₰ à 3 ℔ auſſi le *boiſſeau*.

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

AVIS.

Pour le Journal de Légiſlation.

M. Deſprez, Avocat, vient de diſtribuer à Paris les premieres feuilles du *Journal de Légiſlation* qu'il avoit annoncé par un *Proſpectus* dans le mois de Septembre dernier. Ce Journal s'envoie franc de port toutes les ſemaines à Paris pour 30 liv. par an, & dans la Province moyennant 36 liv. Cet Ouvrage utile à tout le monde, aux Etrangers comme aux Nationnaux, & néceſſaire à tant de perſonnes, a commencé au premier Janvier 1769, & on ſe propoſe de le faire remonter au premier Janvier 1768, s'il y a un aſſez grand nombre d'Abonnés pour cette derniere année.

Ce Journal contient toutes les Loix générales & particulieres, faites pour tout le Royaume, avec tous les enregiſtremens de chaque Cour, les Ordonnances générales pour le Militaire & pour la Marine; les Arrêts de réglemens, tant du Conſeil que de tous les autres Tribunaux de France, concernant le Commerce, les Finances & autres matieres; en ſorte que pour l'avenir il formera un corps complet de légiſlation, qui ne ſçauroit être ni trop connu ni trop répandu. Ceux qui voudront s'y abonner ſont priés de s'adreſſer à MM. les Directeurs du Bureau royal *de la Correſpondance* Place des Victoires à Paris, où M. Deſprez a un Bureau particulier. Il ſera toujours temps de s'abonner lorſqu'on jugera à propos, même pour l'année 1769, quoique les premiers envois en ſoient déja faits, parce qu'on a eu l'attention de faire tirer les premieres feuilles à un aſſez grand nombre d'exemplaires, pour fournir aux perſonnes qui ſe préſenteront.

COMMERCE.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 9 Déc. 1768.

SÇAVOIR:

Mouchoirs de Mazulipat. façon de Paliac. idem, à coins blancs, de 12 à la piece, ſur 3 quarts.
1 M P 3 4 de 76 l. à 77 l.
2 id. à 84 l. 10 ſ.
3 id à 93 l.

Mouchoirs de Paliacatte à petits carreaux rouges, de 12 à la piece ſur 2 tiers.
1 M P 2 3 23 C de 48 l. 4 ſ. à 58 l. 11 ſ.
2 idem 26 C de 61 l. à 62 l. 7 ſ.

Dito à moyens carreaux roug. de 12 à la piece ſur 2 tiers.
3 idem 29 C de 73 l. 15 ſ. à 73 l. 18 ſ.

Dito de Paliacatte à coins blancs, de 12 à la piece, ſur 3 quarts.
1 M P 3 4 de 100 l. 5 ſ. à 103 l. 15 ſ.

DE NANTES, *le 10 Février. 1769.*

Navires en armement.

Il ſe trouve en charge dans ce Port 5 Navires Etrangers; ſçavoir, le *Deſir du Frere* de 100 tonneaux, Capitaine *Joris Altena*, pour Dort, Interprete le ſieur *Odiette de la Bauche*; la *Demoiſelle Judith* de 110 tonneaux, Capitaine *Albert Van Brederoode*, pour Roterdam, même Interprete que pour

le précédent & celui qui suit ; la *Catherine-Elizabeth* de 140 tonneaux, Capitaine *Paul Roosen*, pour Dantzick ; la *Demoiselle Catherine* de 160 tonneaux, Capit. *Ages Okes Audewagen*, pour Amsterdam ainsi que le suivant, Interprete le sieur *Van Neunen* ; le *Theodore* de 180 tonneaux, Capitaine *Nicolas Thomasin*, Interprete le Sr *Odiette de la Bauche*.

DU HAVRE, *le 13 Février.*

Les Navires François le *Saint Martin* de 450 tonneaux, Capitaine *Germain*, Armateur M. *Foache* ; l'*Alliance* de 260 tonneaux, Capitaine *Lecouvreur*, Armateurs MM. veuve *Lecouvreur* & *Guerard*, sont en charge dans ce Port, le premier pour le Cap, & le second pour le Port-au Prince, devant partir l'un & l'autre à la fin de Mars prochain.

Il se trouve aussi en charge dans le même Port, 1°. le Navire l'*Angelique* de 200 tonneaux, Capitaine *Lemonnoyer* de Toulon, pour Cadix, devant partir vuide comme plein le 15 d'Avril prochain, & le Capitaine accordera un tiers de diminution du prix ordinaire du fret. On pourra s'adresser à Paris à MM. *Bouffé* & *Dangirard*, à Rouen à M. *P. Feray*, & au Havre à MM. *Feray* & *Dangirard*. 2°. Le Navire la *Bonne Marie* de 220 tonneaux 6 canons, Capit. *Augustin Lecomte*, pour Cadix & Marseille, devant partir à la fin du présent mois de Février. Ceux qui voudront y passer ou charger des marchandises à fret, pourront s'adresser à Paris à MM. *Tourton* & *Baur*, à Rouen à M. *J. N. Ribard*, à Amiens à MM. *Galand* pere & fils, à Saint-Quentin à MM. *Daniel Cottin* & Compagnie, & au Havre à MM. *David Chauvel* & fils, Armateurs.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *15 Février 1769.*		CADIX. *le 31 Janv. 1769.*		AMSTERDAM *le 10 Février.*		MARSEILLE. *le 8 Fév. 1769.*	
Amsterdam,	55 1 8e	Paris,	76 ½	Paris,	54 1 16e	Londres,	31 ¼
Lond.	32					Amst.	54 ⅛
Hambourg,	182	Amst.	95 ½	Bord.	54	Cadix,	15 3
Madrid,	14 19 6			Larochelle.	54	Madrid,	15 5 5
Cadix,	14 18 6	Lond.	40 ¼ 0 ½	Livourne,	87 1 8e	Livourne,	97 ¾
Livourne,	95 ½ à ¾			Hamb.	33 7 16e à cours	Naples	186 ¼
Lyon,	au pair.	Madrid.	au pair	33 ¾		Gênes,	95 ¾
						Paris,	1 ½ p. ⅝ b.
						Lyon.	1 p ⅝ b.
						Montpellier	1 p ⅝ b.
						Piastres,	49 5

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 18 Février 1769.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à	713		marc.
Du Mexique à	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	711		
Ducats à	97	15	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à	99		
Or à 20 karats à	84		
L'argent à 11 d. 20 g. à	54	5	marc.
Idem à 11 d. 10 g. à	52	5	
Piastres,	49		

AVIS.

Il se trouve actuellement à vendre au Havre une partie d'environ 500 quintaux de très-bonne morue seche, de la pêche de 1768 à la côte de Terre-Neuve, reportée dans les magasins de MM. *de Longuemare* &

Blanche, Négociants, à qui on pourra s'adreſſer.

FINANCES.

LETTRES-PATENTES DU ROI,

EN FORME DE DÉCLARATION,

Concernant les Effets de la troiſième Claſſe, qui ſeront rembourſés depuis le premier Avril 1769, juſqu'au dernier Mars 1770.

Données à Verſailles le 7 Février 1769.

Regiſtrées en Parlement.

LOUIS, par la grace de Dieu, &c. Nous avons par notre Déclaration du 29 Nov. 1767, deſtiné les fonds néceſſaires aux rembourſemens à faire par notre Caiſſe des Amortiſſemens, du premier Avril 1769, au premier Avril 1770, qui ne pouvoient être moindres de dix-ſept millions: Et nous étant déterminés à employer la totalité de ces dix ſept millions aux rembourſemens des Effets de la troiſième claſſe énoncés en notredite Déclaration, & ſucceſſivement d'année en année la totalité des ſommes qui ſeront deſtinées auxdits rembourſemens juſqu'à l'entiere & parfaite extinction deſdits Effets, ſans qu'il en ſoit fait aucun tirage & ſuivant l'ordre établi par numero, pour les effets de ladite claſſe; nous avons fait dreſſer un état par numero, des effets qui ſeront rembourſés depuis ledit jour premier Avril 1769, juſqu'au premier Avril 1770, avec indication des jours des payemens; lequel état montant à dix ſept millions trois cents ſoixante-dix-ſept livres, eſt & demeurera annexé ſous le contre-ſcel des préſentes. A CES CAUSES, &c. Que les dix ſept millions trois cents ſoixante dix-ſept livres, à quoi monte l'état qui eſt annexé ſous le contre-ſcel des préſentes, ſoient employés par notre Caiſſe des amortiſſemens, du premier Avril 1769 au premier Avril 1770, au rembourſement des Effets déſignés dans ledit état aux époques & jours qui y ſont indiqués: Voulons qu'au commencement de chaque année il ſoit fait un état des Effets qui ſeront rembourſés dans ladite année, à commencer du mois d'Avril, ſuivant l'ordre établi par numero, ſans qu'il ſoit fait aucun tirage, juſqu'à l'entiere & parfaite extinction des Effets de la troiſième claſſe, énoncés dans notre Déclaration du 29 Novembre 1767. SI DONNONS EN MANDEMENT, &c.

Regiſtrées, oüi, &c. A Paris, en Parlement, toutes les Chambres aſſemblées, le dix Février mil ſept cent ſoixante-neuf.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
Gaultier,	8^e.	G.	22
De Pigis,	11^e.	F.	25
De Courmont,	18^e.	E.	23
De la Rue,	22^e.	J.	25
Rouſſeau,	26^e.	C.	23
De la Bretaiche,	40^e.	C.	22

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Fév. 1769.	*Jeudi 16.*	*Vendredi 17.*	*Samedi 18.*
Ac. des Indes.	1172 ½	1165	1160
Emp. de la Com.	423	423	
Prom. à 5 p ⅝.	25 10 m		20
Prom. à 4 p ⅜.	43	43	43
Ac. des Fermes.	850	850	845 47 ½
Amortiſſement.			
2 ſ. p. l. du Dix.		7	
3^e. Loterie.	2 ½ 1769	2 ½ 1769	2 ½ 1769
Annuités.			300
Coup. d'An.	60	60	60 ½
Emp. de 50 mil.	39	39	39
Emp. de 30 mil.	43 ½	43 ½	44
Col. 1759.			
Canada.	48	48	48
4^e. L. Epoques.	14 12^e 19	14 ½	15
Nouette	42 ½	42 ½	43
Ac. de la caiſſe	1027 ½	1025	1020
Bill. de la Com.			
CONTRATS.			
tirage de la C.	3^e 387 4^e 365 5^e (358	5^e 358	3^e 387 4^e 365 5^e (358
Sur la Ville			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 15:

DU HAVRE:

ARRIVÉE *de Navires.*

DU 7 au 10 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 1 Navire François & 5 Etrangers; ſçavoir, la *Marie Roze*, Capitaine *Valteau* de l'Iſle Dieu, venant de Pont l'Abbé chargé de 53 tonneaux de froment; le *Saint Joſeph*, Capitaine *de la Hormoza* de Bilbao, venant de Bordeaux chargé de farines & d'une petite partie de vin; l'*Helene & Marie*, Cap. *Cheney* Irlandois, venant de Corck chargé de bœuf & d'une partie de beurre; le *Diamant*, Capitaine *Kitchil* de Glaſcow, venant de ce même endroit chargé de tabac pour le Havre; les *Neuf Sols*, Capit. *Sanders* de Cowes en Angleterre, venant de ce Port même avec des Paſſagers, en relâche pour Fecamp; le *David Cornelis*, Capit. *Ouwehand* Hollandois, venant de Roterdam chargé 3365 pains de fromages & autres marchandiſes de mercerie.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 4 Navires François & 1 Etranger; ſçavoir, le *Dunkerque*, Capitaine *Everart*, allant à Dunkerque & devant paſſer & débarquer à Saint Valeri ſur Somme un reſtant de chargement pris à Alicante & quelques autres marchandiſes embarquées au Havre; la *Marie Anne-Catherine* Cap. *Cotelle* de Grandville ainſi que le ſuivant; le *Juſte*, Capitaine *le Magnonet*, allant tous deux à Grandville; le *Fleſſelle*, Capitaine *Richard* de Berice, allant à ce même Port ſur leſt ainſi que les deux précédens; le *Thélémaque*, Capitaine *Reilly* de Corck, allant dans ce même endroit ſur leſt.

DE L'ORIENT, *le* 10 *Fevrier* 1769.

Le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes le *l'Averdy* déjà parti pour la Chine, rentré enſuite dans le Port de l'Orient à cauſe des vents contraires, a mis à la Voile pour la ſeconde fois le 9 Février par un vent très-favorable.

Les Navires le *Marquis de Cenſé*, & l'*Outarde* ſont auſſi partis, le premier allant à Bengale, le ſecond aux Iſles de France & de Bourbon.

DE NANTES.

ARRIVE'E *de Navires.*

Du 3 au 10 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 12 Navires François & 6 Etrangers; ſçavoir, des François, le *Chaumont* de 300 tonneaux, Capitaine *Viau*; le *Duc d'Aiguillon* de 300 tonneaux, Capitaine *Tai lard*; l'*Arcahaye* de 360 tonneaux, Capitaine *Teſſier*, venant tous trois du Port au Prince; la *Théréſe Bernard* de 350 tonneaux, Capitaine *Lavernis*. venant du Cap chargé avec les autres de 1602 bariques 33 quarts de ſucre brut, terré & tête, 297 futailles 35 bariques 20 quarts de café, 41 futailles 28 bariques 17 quarts 1 ancre d'indigo, 72 balles & ballots de coton 437 cuirs ſecs en poil, 813 billes de bois de gayac, 9500 livres de bois de Campêche, 600 liv. de canefice, 1 barique 1 quart de cacao, ſyrops, liqueurs, confitures; le *Benjamin*, Capitaine *Jean Pelletier*, venant de Barcelonne avec vin & eau de vie; la *Baſtienne*, Capitaine *Dominique Colſon de Beaufort*, venant de Cadix avec pierres à filtrer l'eau, citrons, oranges, eau-de-vie, vin & jalap; l'*Aimable Roſe*, Capitaine *Barnabé Dupont*, venant de Lisbonne chargé de ſel; le *Saint Jean*, Capitaine *Pierre Pineau*, venant de Dunkerque avec harengs, lin, huile de lin & graine, amidon & chandelles; l'*Adélaide*, Capitaine *Joſeph Taraud*, venant de Redon avec plomb en ſaumons, bois mérein & cidre; la *Diligente*, Capit. *Simon Tanguy*, venant de Quimper avec 9 tonneaux de bled noir; le *Saint Louis*, Capit. *Joſeph Guegau*, venant de l'Orient avec Guinée bleue & Neganepeaux; la *Sainte Anne*, Capitaine *Pierre Fouet*, venant de Bordeaux avec eau de-vie, farines, cendres gravelées & vin; des Etrangers, la *Dame Johanna* de 200 tonneaux, Capitaine *Jean Cornelis Bakker*, venant de Barcelonne chargé d'eau de vie; le *Huyber & Janetje* de 100 tonn. Capitaine *Lieve Vander*, venant de Corck avec bœuf & chandelles; la *Charité*, Capitaine *Caſper Stromen*; l'*Anne Gertrude* de 100 tonneaux, Capitaine *Gerard Hillers*, venant tous deux de Bremen, le premier ſur leſt, le ſecond chargé de laine, avoine, goudron & fuſils; l'*Anna Henrietta* de 150 tonneaux; Capitaine *Luytien Gysbert*, venant d'Amſterdam ſur leſt; la *Maria Eſther* de 100 tonneaux, Capitaine *Ary Leender Fouſſer*, venant de Roterdam avec fuſils, bayonnettes,

fromages, huile de lin & de rabette, pîment, acier, pipes, mercerie, baleine, falſe pareille, ceruſe, amidon, poeles de fer, quincaillerie, fleaux, alun, lin crud, épicerie.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 4 Navires François, ſçavoir, l'*Aimable Perrotte* de 80 tonneaux, Capit. *Jean-Pierre Pruneau*; les *Jumeaux* de 130 tonneaux, Capitaine *Luc Chauvet*, allant tous deux à Marſeille avec ſucre brut, rocou, toile & fayols; la *Pélerine*, Capitaine *Luc Moiſeau*, allant au Ferol & à la Corogne avec fayance, toile à voiles, pois blancs & orge; le *Saint Jean-Baptiſte*, Capitaine *Jean Mandret*, allant à S. Sebaſtien avec quincaillerie, mercerie, prunes, fayence peaux de veaux corroyées, toile, ſucre brut & terré, feves & avoine.

DE LA ROCHELLE.

EXPORTATION.

Il a été exporté de cette Ville dans tout le courant du mois de Janvier 1769 pour les Pays Etrangers les marchandiſes ſuivantes; ſçavoir, 11944 liv. d'indigo, 5900 liv. de ſucre brut, 1541 liv. de ſucre terré, 63118 liv. de ſucre en pains, 33670 liv. de ſyrop, 3825 liv. de café, 1960 liv. de rocou, 588 peaux de cerfs & chevreuils, 69 peaux d'ours & ourſons, 49 peaux de loups de bois, 1200 liv. de coton, 43076 veltes d'eau-de-vie.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré au Port de la Rochelle dans les 1ers jours de Février les Navires le *Chevalier de Levy*, Cap. *Dudemenne*; & l'*Amériquaine*, Cap. *Bartaret*, venant tous 2 de S. Domingue & ayant paſſé à Nantes où ils ont débarqué une partie des marchandiſes qu'ils avoient à bord; ce qui leur reſtoit & ce qu'ils ont mis à terre à la Rochelle conſiſtoit en 7 bariques 1 quart d'indigo, 48 bariques 38 quarts de ſucre brut, 1 quart de ſucre terré, 32 bariques 58 quarts 1 ancre de café, 136 balles 13 demi balles de coton, 6 quarts de cao.

Prix courants de quelques marchandiſes.

Froment, de 120 à 125 livres; baillarge, de 128 à 130 livres.

Eau-de-vie de la Rochelle, de 122 à 123 liv.; eau-de-vie de Saint Martin, de 125 à 130 livres.

Sel de chaudieres de Seudres, 860 liv.; ſel de Saint Martin, de 990 à 1000 livres.

Sucre brut, de 24 à 30 liv.; ſucre blanc troiſiéme ſorte, de 44 à 45 liv.; ſucre en pains, 72 liv. 10 ſols; café de Saint Domingue, de 16 ſols 6 den. à 17 ſols 6 den.; rocou, de 1 liv. 3 ſols à 1 liv. 4 ſols; indigo cuivré, de 5 liv, 15 ſols à 6 livres.

DE MARSEILLE.

ARRIVÉE *de Navires.*

Du 23 au 31 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 39 Bâtimens François & 18 Etrangers venant de Hambourg, de Londres, du Havre, de Saint Malo, de l'Orient, de Bizerti, d'Alger, du Golfe de Larta, de Toſſa, de Terra Nova, de Port-Vendre, de Morviedre, de Civita-Vecchia, de Saint Florent, de Carthagêne, de Malaga, de Palamos, de Vilaffar, d'Almerie, d'Alicante, de Gênes, de Bandol, d'Antibes, de Nice, de Luan, de Savone, de Port-Maurice, de Cette, de Saint Feliou, d'Arles, d'Agde, d'Hieres, de Toulon, de Martigues, chargés de différentes eſpeces de marchandiſes; mais parmi ces Navires 3 venoient d'Agde, 1 de Gênes, 1 du Golfe de Larta, 1 de Bizerti, 1 d'Alger, tous chargés de froment & de farines.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 69 Bâtimens François & 27 Etrangers; des premiers, 2 alloient aux Colonies, ſçavoir, le *Duc de Praslin*, Capit. *Jules Gayet* de Marſeille, parti pour le Cap; la *Nayade*, Capitaine *Joſeph Sieuve* de Marſeille, parti pour la Martinique; les autres alloient à la Ciotat, à Toulon, à Agde, à Arles, à Frejus, à Caignes, à Saint Tropès, à Cette, à Narbonne, à Monaco, à Oneille, à Nice, à Antibes, à Gênes, en Corſe, à Saint Reme, en Sardaigne, à Cagliari, à Bandol, à Luan, à Borme, à Livourne, à Naples, à Carrara, en Sicile, à Palerme, à Barcelonne, au Levant, en Syrie, à Smyrne, à Cadix, à Saint Nazaire & à Roterdam, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie, quincaillerie & autres.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Samedi 18 Février.

AGRICULTURE.

OBSERVATIONS

Sur l'art d'avancer la vertu multiplicative des semences, par M. Wallerius.

L'Auteur, après avoir exposé dans les observations précédentes ce que la nature peut faire pour l'accroissement des végétaux, se propose d'examiner en quoi l'art peut y contribuer; & pour mettre de l'ordre dans ses réflexions, il commence par considerer les semences, & passe ensuite aux terres mêmes.

M. Wallerius distingue trois systêmes différents sur la maniere d'avancer par l'art la vertu multiplicative des semences. Les uns ont cru qu'on pouvoit les rendre plus prolifiques, en les plantant dans une pepiniere destinée à cet usage; les autres, en les trempant dans quelque liqueur, d'autres enfin, par la fumigation, ou en les mêlant avec certaines poudres.

Ceux qui travaillent à rendre les semences fertiles, en les plantant dans des pepinieres, prétendent justifier leur méthode par l'expérience & l'analogie, qui prouvent qu'une graisse & une humidité convenables dans les terres fortifient la vertu multiplicative des semences, comme M. Wallerius l'a démontré ci devant. Par cette raison, les semences qui croissent dans une terre qui a été légerement brûlée sont ordinairement plus prolifiques: ils croyent donc qu'il est utile & nécessaire d'établir des pepinieres où l'on prenne tout le soin possible & convenable des plantations, pour en tirer des semences pesantes, abondantes en grains & qui germent aisément.

M. Wallerius observe à ce sujet qu'on ne peut pas douter que l'abondance de la moisson dépend en partie de la bonté & de la vertu des semences, mais qu'il ne faut pas croire pour cela que les plantes n'aient pas encore besoin de la nourriture que l'air & les terres peuvent leur fournir. Outre cela, ajoute l'Auteur, plusieurs autres circonstances extérieures, dont on a déja parlé, contribuent à la perfection des semences. D'ailleurs cette égalité dans les pailles n'est pas l'effet de la semence elle même, mais des nœuds de la tige, qui dépendent aussi de la nature & de la graisse du terroin, de la même maniere qu'un poulet déja éclos ne tire plus son accroissement de la mere, mais de la nourriture qu'il prend alors. On doit conclure de-là qu'il n'est pas encore décidé si la bonté des semences doit être préférée à celle du terrein, ou la bonté de celui-ci à celle des semences. Si ces deux choses peuvent se rencontrer, on peut être assuré d'une très-abondante récolte; mais au défaut de ce double avantage, M. Wallerius pense qu'un Cultivateur doit tout employer, pour que ses terres soient bien cultivées & *suffisamment* amendées.

Ces raisonnemens conduisent naturellement M. Wallerius à faire voir que tous ceux qui veulent établir de semblables pepinieres doivent commencer par calculer si le profit qu'ils retirent de cette plantation & de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

cette pepiniere les dédommage des travaux & des frais qu'elles leur occaſionnent. L'Auteur perſuadé que les végétaux peuvent aiſément perdre leur vertu par le froid, par la vieilleſſe, par le climat, & peut être encore par d'autres circonſtances accidentelles, croit que les ſemences n'acquierent pas une aſſez grande vertu par ces plantations, qui demandent beaucoup de temps & de travail, pour ſe donner tant de peine & faire tant de dépenſes. Il exhorte le Cultivateur à s'attacher plutôt à la bonification & à l'amélioration des terres qu'à perdre ſon temps & ſon argent à tenter des experiences toujours trop coûteuſes pour le profit qu'on en retire. Il conſeille en même temps de préférer les meilleures à celles qui ſont de moindre qualité. L'Auteur termine cet article par les réflexions ſuivantes.

Il arrive fréquemment que des ſemences médiocrement graſſes germent plus vîte que celles qui le ſont davantage. Il obſerve encore que dans un fonds trop gras, la vertu nutritive des végétaux s'augmente plutôt que la multiplicative; ce qui rend les feuilles plus grandes, la tige plus forte & les ſemences au contraire plus petites & moins mûres.

Nous verrons dans la Gazette ſuivante ce que M. Wallerius penſe des autres moyens qu'on employe pour la fertiliſation des ſemences, & pour la deſtruction des vers qui rongent les plantes & les graines.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Janv. 1769, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

LILLE.		RIOM.		TOULOUSE.		TOURS.	
Lieux des Marchés.	Prix	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.	Lieux des Marchés.	Prix.
	l. s. d.		l. s. d.		l. s. d.		l. s. d.
Aire.	27 7 6	Aurillac.	19 7 2	Albi.	22* 11 3	Amboiſe.	23 17 9
Arras.	26			Alet.		Angers.	25 6 9
Bailleul.	30 12	Brioude.	16* 10	Beziers.	29 16	Beaugé.	22 11 2
Bapaume.	27 9			Carcaſſonne.	26 19 1	Châr. du-Loir	21* 4 4
Bergues.	28 6 5	Clermont	18 13			Château-G.	24 9 8
Bethune.				Caſtelnaudary		Chinon.	22 8 6
Caſiel.	28 3			Caſtres.	27 1 3	Lafleche.	23 12 5
Douay.	28 9 7	Iſſoire.	17 18 6	Lavaur.	25	Laval.	27* 10 8
Dunkerque.	31*			Limoux.	28 16 6	Le Mans.	23 18 11
Gravelines.	29 17	Mauriac.	20*			Loches.	21 11 2
Heſdin.	23 4			Montpellier.		Loudun.	22 8 6
LILLE.	27 18			Narbonne.	29 2	Mayenne.	27 7 4
S. Omer.	27 2 9	RIOM.	17 18	Niſmes.		Montreuil-B.	22 18 5
S. Pol.	20 5			Pezenas.	31* 5	Richelieu.	22 1
S. Venant.	19* 14			S. Papoul.		Saumur.	24 19 4
		St. Flour.	17	TOULOUSE.	27 1 9	TOURS.	23 13 6
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	26 16 4	From. le ſep.	18 2 6	From. le ſep.	27 10 3	From. le ſep.	24 13 9
Pain la liv.	3 6	Pain la liv.	2 3	Pain la liv.	3 1	Pain la liv.	2 7
Avoine le ſ.	6 2 7	Avoine le ſ.	5 1 8	Avoine le ſ.	11 6	Avoine le ſ.	6 15 6
Foin le q.	1 14	Foin le q.	2 8 7	Foin le q.	3 4	Foin le q.	2 11 10
Paille le q.	1 4 11	Paille le q.	1 10	Paille le q.	1 1 5	Paille le q.	1 3 6

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & ſur les Ports, depuis le Samedi 4 juſqu'au Mercredi 8 Février 1769.

Il eſt arrivé à la Halle 6 muids 11 ſept. de froment, 4 muids 8 ſeptiers de ſeigle, & 235 muids 4 ſeptiers de farines; il reſtoit de l'autre marché 260 muids de froment, 6 muids de ſeigle, & 910 muids 8 ſept. de farines, ce qui a fait 266 muids 11 ſeptiers de froment, 10 muids 8 ſeptiers de ſeigle, & 1146 muids de farines.

Il eſt arrivé à la même époque ſur le Port de la Greve 3 muids de froment; il reſtoit du marché précédent 155 muids 10 ſeptiers, ce qui a fait 158 muids 10 ſept.

Le Mercredi 8 Février, il ſe trouvoit en totalité dans Paris, 1582 muids 5 ſeptiers tant froment que ſeigle & farines. Il y en a eu de vendu 339 muids 6 ſept.; de ſorte qu'il en eſt reſté 1242 muids 11 ſeptiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 26 à 32 ℔; le ſeigle, de 12 ℔ à 20 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 24 à 35 ℔ *le ſeptier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 1 ß 9 ₰ à 2 ℔ 15 ß 9 ₰ le *boiſſeau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 8 ß 9 ₰ à 2 ℔ 18 ß 4 ₰ auſſi le *boiſſeau.*

Le pain blanc de Goneſſe de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Goneſſe, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

DE NOYON.

C'eſt avec un vrai plaiſir, Meſſieurs, qu'on lit dans votre Gazette N°. 10 de cette année la Lettre que vous y avez inſerée, & par laquelle vous annoncez les charités que M. le Cardinal de Luynes fait dans ſa Ville Archiepiſcopale. Cet exemple eſt heureuſement ſuivi par pluſieurs charitables Prélats. M. de Broglie, Evêque, Comte de Noyon, fait diſtribuer tous les jours aux Pauvres de ſa Ville Epiſcopale deux cents portions de riz préparées avec le pain & le lait, par les ſoins des Dames *de S. Thomas de Villeneuve*, qui ſervent l'Hôpital de Noyon.

Ces Dames infatigables pour le ſervice des Pauvres, après pluſieurs expériences, ont doublé la portion du lait & du ſel, & diminué d'un quart celle du poivre; par ce moyen, elles ſont venues à bout de donner à cette nourriture, déja ſaine par elle-même, un goût agréable; de ſorte que les Pauvres qui, avant cette expérience, mangeoient de cette préparation purement par beſoin, la recherchent aujourd'hui par goût. M. de Broglie, dont on ne peut aſſez faire l'éloge, ne borne pas ſa charité & ſes ſoins aux Pauvres de Noyon, il les étend encore dans les différens villages dont il eſt Seigneur, & il a auſſi ordonné pareilles diſtributions dans les autres Villes de ſon Diocèſe.

DE BAYEUX.

Il y a tout lieu de croire, Meſſieurs, que vous n'étiez point informés de ce qui ſe paſſe depuis quelque temps dans le Diocèſe de Bayeux. M. de la Rochefoucault, Evêque de cette Ville, dont la charité ſemble prendre de nouveaux accroiſſemens à la vue du beſoin des Pauvres, non content de donner chaque année des ſommes conſidérables au Bureau de Charité de ſa Ville; de relever & ſoutenir des familles indigentes; de payer des penſions & de doter des pauvres filles; de répandre des charités publiques & particulieres, a mandé au commencement de cet hyver tous les Curés de Bayeux, pour être plus à portée de connoître les beſoins des Pauvres de cette Ville. Sur le compte qu'ils ont rendu, M. de la Rochefoucault a donné ordre d'apprêter tous les jours à ſes frais, pendant cinq mois au moins, deux cents portions de potage fait avec du riz, du pain & du lait, & chaque portion eſt aſſez conſidérable pour nourrir une perſonne pendant un jour. Les mêmes ſecours ſont également fournis par ſes ordres en pluſieurs endroits des campagnes de ſon Diocèſe (*a*).

(a) *De pareils actes d'humanité s'annoncent aſſez d'eux mêmes, ſans qu'il ſoit beſoin, pour les préconiſer, d'employer le ton emphatique ou enthouſiaſte, qui n'appartient qu'au charlataniſme ou à la fade adulation.*

27^e *Lettre hebdomadaire de M. Buc'hoz sur une nouvelle machine pour les fumigations végétales dans les maladies de l'uterus, & même dans les suffocations histeriques*, in-8°. Chez Durand neveu.

M. Buc'hoz, en annonçant ses Lettres sur les végétaux, avoit déclaré qu'il ne vouloit s'assujettir à aucun ordre, afin de pouvoir, suivant le besoin ou les circonstances, traiter telles ou telles matieres qui n'avoient ensemble aucun rapport. Le but de son travail, comme on l'a vu jusqu'à présent, est de faire connoître l'utilité des plantes, soit pour notre nourriture ou celle des animaux, soit pour les maladies qui attaquent les hommes & les bêtes, soit enfin pour l'usage qu'on en peut faire dans l'Agriculture, les Arts & le Commerce. Ainsi son Ouvrage embrasse différens genres qui ne sont pas moins utiles les uns que les autres.

M. Buc'hoz avoit publié dans une de ses Lettres une fumigation pour les Pulmoniques, & il avoit promis d'en annoncer une autre pour une incommodité à laquelle plusieurs femmes sont sujettes. Il tient enfin parole, & c'est le sujet de sa vingt-septième Lettre. Cette portion si précieuse du genre humain méritoit bien à tous égards qu'on cherchât à les soulager, & même à les guérir d'une incommodité qui a souvent des suites funestes.

M. Buc'hoz parcourt les trois especes qu'on distingue en Médecine; il indique d'abord les moyens employés en Médecine, & propose ensuite une fumigation qu'il regarde comme plus souveraine & plus efficace. Il donne ensuite la description d'une machine qu'il a inventée pour cette fumigation, avec les plantes qui conviennent. Nous renvoyons à la Lettre même les femmes qui ont le malheur d'être sujettes à l'accident dont il est parlé.

MATIERES

Contenues dans le Journal d'Agriculture, &c. du présent mois de Février.

Nouevlles Observations pour servir de suite à la seconde partie du Mémoire de M. Ducarne de Blangi sur les Abeilles.

Second Extrait du Voyage en Siberie, par M. l'Abbé Chappe.

Observations sur la Marne, par M. Munier, Sous-Ingénieur des ponts & chaussées, & Membre de la Société d'Agriculture d'Angoulême.

Lettre à M. Tessié du Motay sur les haras.

De l'Industrie ou des Arts, extraits de l'Histoire critique de la vie civile de M. Vincent Martinelli.

Essai sur la Peinture & sur l'Académie de France, établie à Rome, par M. Algarotti. Ces deux traductions de l'Italien sont de M. Pingeron (a).

Nouvelles Réflexions de M. Nicodême sur les papiers de Commerce.

Observations de M. P. P. sur les premieres réflexions de M. Nicodême.

Histoire abrégée du salpêtre en Angleterre. Compte du profit que fait l'Angleterre par le commerce de ses Colonies.

Extrait d'un Livre intitulé Considérations sur les Compagnies, Sociétés & Maitrises.

Instructions de Morale, d'Agriculture & d'Economie, pour les Habitans de la Campagne, ou Avis d'un homme de Campagne à son Fils. Par M. Froger, Curé de Mayer, Diocèse du Mans, de la Société d'Agriculture du Bureau du Mans. Ouvrage destiné à servir pour enseigner à lire aux enfans de campagne. A Paris, chez Lacombe, 1769. Vol. in-8°. dédié à M. de Grimaldi, Evêque du Mans.

En annonçant succinctement cet Ouvrage dans une de nos Gazettes précédentes, nous promîmes d'en parler plus amplement dans la suite, & c'est pour satisfaire à notre engagement que nous en faisons mention de nouveau.

Nous ne pouvons mieux faire connoître le but que M. Froger s'est proposé qu'en rapportant une partie de l'Epitre dédica-

---

(a) *Le même Auteur vient de traduire de l'Italien* le Traité des violences publiques & particulieres, avec une dissertation sur les devoirs des Magistrats; *Ouvrage nouveau qui a le plus grand succès en Italie. Cette traduction est actuellement sous presse, & se vendra* chez Delalain, Libraire, rue Saint Jacques.

toire, où il annonce les motifs qui lui ont fait prendre la plume.

» Il eſt inconteſtable que les mœurs & » l'Agriculture ſeront toujours la ſource » du bonheur & du bien être de tous les » hommes : on ne peut donc trop leur en » inculquer les principes. C'eſt l'amour du » Public qui a ſuggeré à MM. du Bureau » d'Agriculture du Mans de deſirer un Ou» vrage de volume à pouvoir ſervir à mon» trer à lire aux enfans de la campagne, & » d'un ſtyle aſſez ſimple & aſſez naturel » pour être entendu, mais qui leur donnât » des notions générales ſur les mœurs ; qui » leur développât le vrai principe de la fé» condité de la terre ; qui leur apprît les » principes phyſiques dont la connoiſſance » eſt néceſſaire pour agir prudemment dans » les opérations de la campagne, & enfin » qui leur apprît à veiller avec ſoin à tout » ce qui tient à la culture des terres.

Tel eſt le plan de l'Ouvrage que nous annonçons & que l'Auteur a rempli d'une maniere qui ne peut être que très-utile à l'Agriculture. Les enfans accoutumés, dès leur enfance, à ſe familiariſer avec des idées de Phyſique, dont ils verront continuellement les expériences ſous leurs yeux, s'habitueront à réflechir, & ne feront aucune difficulté d'abandonner ces mauvaiſes routines qui empêchent ſouvent de tirer d'un terrein tout le profit poſſible. On ne peut donner aſſez d'éloges aux vues & au zele de M. Froger. Nous publierons quelques chapitres de cet Ouvrage dans les Gazettes ſuivantes.

COMMERCE.

EXTRAIT

DES PAPIERS ANGLOIS, *du 12 Janvier 1769.*

Du Bureau de la Marine, le 6 Janv. 1769.

LEs Lords Commiſſaires de l'Amirauté ayant jugé à propos, en conſéquence de la recommandation des Commiſſaires nommés par Acte du Parlement, pour la découverte de la longitude ſur mer, d'ordonner qu'aucun Maître ne ſera déſormais nommé & employé ſur les vaiſſeaux de Sa Majeſté, qu'il n'ait auparavant appris à faire uſage de l'Almanach de Marine ou des Ephémerides aſtronomiques que leſdits Commiſſaires publient tous les ans, & qu'ils ont fait calculer par des perſonnes intelligentes, afin de démontrer les effets de la paralaxe & de la refraction, & de rendre les tables lunaires, compoſées par feu le Profeſſeur Meyer, plus généralement utiles, & de faciliter par ce moyen la découverte ci-deſſus mentionnée; & qu'il ne connoiſſe auſſi l'uſage du cadran d'Hadley pour les obſervations lunaires, particularités dans leſquelles tous ces Maîtres devront être inſtruits par le premier Profeſſeur des Mathématiques à Portſmouth, ou par le Sous-Profeſſeur, ou par les ſieurs *Robert Bishop* ou *Samuel Dunn* demeurants à Londres, dont ils ſeront obligés de porter un certificat qui prouve qu'ils ſont en état de faire uſage deſdits almanachs, tables & cadrans ; en conſéquence, les principaux Officiers & Commiſſaires de la Marine de Sa Majeſté font ſçavoir, par ces préſentes, à tous les Maîtres de la Marine royale, qu'ils comptent que leſdits Maîtres ſaiſiront la premiere occaſion de ſe mettre au fait de ces matieres, afin d'être en état de produire le certificat néceſſaire lorſqu'ils ſeront appellés au ſervice, & ſans lequel il ne leur ſera plus expédié de Commiſſion.

Signé, DANIEL STOW.

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 9 Déc. 1768.

SÇAVOIR:

Mouchoirs Saſſergatis, de 16 à la piece ſur 9 ſeize.
1 M S 9 16 à 46 l. 14 ſ.
2 id. à 45 l. 4 ſ.
3 id. à 45 l. 13 ſ.
Dito de 8 à la piece, ſur 2 tiers
1 M S 23 à 30 l.
2 & 3 id. à 31 l. 17 ſ.
Dito d'id. ſur près de 3 quarts.
1 M S 34 à 36 l.
2 id. à 38 l. 12 ſ.
3 id. à 39 l. 5 ſ.

Dito de Mazulipatan, façon de Saffergatis, d'idem ſur idem, relavés dans l'Inde.
1 M M R à 34 l. 13 ſ.

Mouchoirs de Mazulip. façon de Paliacatte, de 12 à la piece ſur 2 tiers, à coins blancs.
1 M P 2 3 26 C à 63 l. 3 ſ.
2 id. à 70 l.
3 id. à 76 l, 10 ſ.

Dito de 29 Conjons.
1 M P 2 3 29 C à 69 l. 10 ſ.
2 id. à 73 l. 16 ſ.
3 id. à 74 l. 10 ſ.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *15 Février 1769.*		LYON. *le 7 Février.*		BORDEAUX *le 3 Fév.*	
Amſterdam,	55 ½	Amſterdam,	55	Amſt.	55 3 8e
Lond.	31 15 16e	Auguſte,	51 ⅛	Lond.	32 1 16
Hambourg,	182 ½	Vienne,	51 ½	Hamb.	26 ½ arg.
Madrid,	14 19 6	Lond.	32 ⅛	Paris, à vue	¼ p ⅝ p.
Cadix,	14 18 6	Livourne,	95 5 8e à ½	*du 6 Fév.*	
Livourne,	95 ½	Genes.	93 ¾		
Lyon,	¼ p. ⅝ p.	Madrid.	74 ¾	Amſterd.	55 3 8e
		Cadix,	74 3 8e	Londres,	32 1 16e
		Paris,	5 8e perte.	Hamb.	26 ½
		Marſeille,	2 ¼ p.	Paris à vue	¼ p. ⅝ p.
		Dépôt pour éc.	⅛		
		Piaſt.	48 15		

LETTRE

De M. Nicodême, Conſul des Marchands & ancien Echevin à Valenciennes, aux Auteurs de la Gazette.

Je me ſouviens, Meſſieurs, que la Gazette du 3 Janvier dernier a fait mention d'une Sentence rendue par MM. les Juges Conſuls de Valenciennes à mon rapport, ſur un procès très-compliqué & mêlé de quelques événemens extraordinaires; je crois qu'il eſt de conſéquence de ne pas laiſſer ignorer que le Parlement de Flandres a confirmé cette Sentence par deux Arrêts des 24 & 31 du même mois.

A DUNKERQUE, *du 20 au 31 Janv. 1769.*

Prix de quelques denrées.

Bled blanc de Flandres, 30 ℔ *la raziere.*
Eau-de-vie de Bordeaux, 1 ℔ 15 ß *le pot.*
Sel gris de Seudres, 7 ℔ 15 ß *la raziere.*

Sucre blanc de S. Domingue, premiere qualité, de 30 à 42 ℔ *le quintal;* ſucre brut en ſorte de la même Colonie, de 25 à 30 ℔; café de la Martinique, 21 ß *la livre;* café de Saint-Domingue, 19 ß 6 ₰; indigo cuivré, 5 ℔ 10 ß.

DU HAVRE, *le premier Février.*

Huile de Provence, 74 ℔; ſavon bleu vif, 46 ℔; dito bleu pâle, 47 ℔; ſoude d'Alicante, de 19 à 20 ℔.

Brai gras, de 30 à 35 ℔ *le baril;* brai ſec, 11 ℔ 10 ß *le cent;* goudron, de 15 à 16 ℔ *la flûte.*

Sucre terré, de 49 à 54 ℔; ſucre brut, de 28 à 32 ℔; café de la Martinique, de 19 ß 6 ₰ à 20 ß 6 ₰; dito de S. Domingue, de 18 ß 6 ₰ à 19 ß 3 ₰; indigo cuivré, de 6 à 6 ℔ 15 ß; d°. bleu & violet, de 7 à 8 ℔ 10 ß; coton de S. Domingue, de 120 à 130 ℔; dito de la Martinique, de la Guadeloupe, &c. de 110 à 115 ℔; cacao en grains, de 13 à 14 ß; bois de campêche, de 11 à 12 ℔;

coton en laine de Smyrne, de 95 à 100 ℔.

Froment de 6 ℔ 10 ß à 7 ℔ *le boiſſeau* ; ſeigle, 4 ℔ 5 ß ; farine de la premiere qualité, 20 ℔ *le quintal.*

DE BORDEAUX, *le 31 Janv. 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 45 à 47, quatriéme ſorte, 42 à 43, petits ſucres, 40 à 41, communs, 36 à 38, tête, 32 à 35. Sucre brut le quintal, de Léogane, 27 à 32, du Cap, 26 à 31, de Saint-Louis, 25 à 30, de la Martinique, 22 à 27. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 19 ß 3 ₰ à 19 ß 6 ₰, d°. marchand, 19 ß, d°. vieux, 18 ß à 18 ß 6 ₰. Café S. Domingue la livre nouveau fin, 18 ß, d°. marchand, 16 ß 6 ₰ à 17 ß, d°. vieux, 16 à 16 ß 3 ₰. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔, mêlé, 7 ℔ à 8 ℔, cuivré fin, 6 ℔, 5 ß, d°. marchand, 6 ℔, d°. ordinaire, 5 ℔ 10 à 15 ß. Coton Saint Domingue, le quintal, 100 à 105 ℔, d°. de la Martinique, 80 à 90 ℔, gingembre gris, 15 à 18 ß, canefice, 40 ℔, cuirs tanés, 50 à 70 ℔, d°. en poil, 25 à 35 ℔, rocou, 23 ß, cacao de la Martinique, 12 ß 9 ₰, ſyrop de rafinerie, le quintal 14 ℔ à 14 ℔ 10 ß. Le 2 Février les Eaux-de-vie étoient à 130 ℔ les 32 veltes, ſans demande.

Les prix des Chanvres & Cordages ſont les mêmes que ceux du 19 Janvier.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 15 Février 1769.*

	℔	ß	
Or de Portugal, à : :	713		marc.
Du Mexique à . . .	706		
Du Perou à	698		
Les guinées à	711		
Ducats à	97	10	once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	99		
Or à 20 karats à . . .	83	10	
L'argent à 11 ₰ 20 g. à .	54	5	marc.
Idem à 11 ₰ 10 g. à . .	52	5	
Piaſtres, ...	49		

AVIS.

Le ſieur Pierre *Bocquillon*, Marchand Gantier-Parfumeur, demeurant à Paris rue S. Antoine, vis-à-vis celle des Balets, continue de faire des envois en Province pour tout ce qui regarde ſa Profeſſion, ſoit en gands, mitaines de toutes eſpeces, ſoit en différentes ſortes d'eſſences pour la toilette, & eaux de ſenteur. Il continue auſſi de débiter une liqueur ſouveraine pour les dents. Elle eſt connue ſous le nom de *Véritable Tréſor pour la Bouche.* Ce titre répond à ſes propriétés, puiſqu'elle purge la bouche de tout venin, chancres, abcès, ulceres, qui ſe forment dans cette partie ſi eſſentielle à la vie. Cette liqueur dégage les dents de la rouille qui s'y attache, diſſipe l'âcreté des eaux qui les font gâter, conſerve les dents qui ont déja été attaquées, & enleve le mal qu'on y reſſent.

Tous ceux qui en ont fait uſage conviennent de toutes ces propriétés. Les perſonnes dont la bouche eſt encore ſaine, éviteroient les incommodités qui pourroient y ſurvenir, ſi elles s'en ſervoient tous les jours. Si par haſard on en avaloit quelques gouttes, il ne faudroit point s'effrayer ; car il n'en réſulteroit aucun accident. Les bouteilles ſont de 10 ℔, 5 ℔, 3 ℔, 24 ß, ſuivant la grandeur. L'Auteur met deſſus ſon cachet & ſon chiffre, afin que le Public ne ſoit point trompé. Il donne un imprimé qui apprend la maniere de s'en ſervir.

AUTRE.

Il ſe préſente un fonds de Commerce de différentes marchandiſes de Bijouterie à vendre, avec les acceſſoires qui en dépendent, dans une ſituation avantageuſe & dans une jolie Boutique & Magaſin, rue S. Honoré, la troiſième maiſon à côté du cul-de-ſac de l'Oratoire. On traitera favorablement la perſonne qui achetera les marchandiſes, les uſtenſiles de boutique & du magaſin, & on lui cédera le bail de la maiſon. On s'adreſſera au ſieur Daire, qui tient la maiſon, ou au ſieur Moreau, Marchand en gros, rue S. Martin, vis-à-vis celle de Montmorency.

AUTRE.

On trouve chez le ſieur Dumoutier,